

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Visite de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers de l'Hospice des Sœurs de la charité, à Québec.—Le couvent de Ste Anne de la Pocatière, sous la direction des Sœurs de la Charité.—L'honorable premier ministre Mercier grand'croix de l'ordre de St-Grégoire le Grand.—Au lac St-Jean.

Causerie Agricole : Des maladies et des insectes qui attaquent le blé (Suite).—Parasites végétaux.

Sujets divers : L'art agricole : Des moteurs agricoles; des instruments.—Veillées de Jacques : Du capital d'exploitation.—Elevage des volailles aux Etats-Unis.—Conseils aux éleveurs de volailles.

Choses et autres : Importation des fraises des Etats-Unis pour le marché de Montréal.—Prix du beurre et du fromage.—A propos de silos et d'ensilage des fourrages verts

Recettes : Moyen de détruire la chenille du gadellier.—De la fonte du suif avec addition d'acide sulfurique.

Nécrologie.

M. Charles-Bruno Blondeau.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons avec chagrin le décès de M. Charles-Bruno Blondeau, ancien député à la Chambre des Communes pour le comté de Kamouraska, à St Paschal.

M. Blondeau était agriculteur et négociant. Pendant plusieurs années il se livra tout particulièrement au commerce du bois, et tout en contribuant par ce moyen à s'assurer l'aisance il procurait aux pauvres colons du township de Woodbridge le moyen de faire des défrichements; ce township est aujourd'hui érigé en paroisse sous le vocable de Saint-Bruno.

Ses funérailles auront lieu lundi matin à St Paschal, immédiatement après l'arrivée des trains du chemin de fer Intercolonial venant de Québec et de Fraserville. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous prions la famille du regretté défunt d'accepter nos plus sincères condoléances pour la grande perte qu'elle vient de faire.

REVUE DE LA SEMAINE

Visite de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers de l'Hospice des Sœurs de la charité, à Québec.—Judi, le 21 juin dernier, l'honorable M. Auguste Riad Angers faisait visite pour la première fois aux humbles filles de St Vincent de Paul, aux pauvres et aux orphelins de l'Hospice des Sœurs de la charité, à Québec, où plus de quatre cents pauvres y reçoivent le pain de chaque jour et le confort qui fait les heureux. Inutile de dire que la démonstration a été brillante, comme il convenait de la faire en cette si mémorable circonstance, où le chef de l'Etat tenait à se rendre compte des besoins de cette si utile et indispensable institution.

Nous nous contenterons de reproduire l'admirable réponse de Son Excellence à l'adresse de bienvenue qui lui fut présentée, réponse qui sera sans doute lue avec la plus grande émotion par les amis des pauvres, par tous ceux enfin qui portent un vif intérêt à cette institution.

“ Révérendes Sœurs de la Charité,

“ Chers enfants,

“ C'est avec le cœur serré et l'esprit empreint de tristesse que je me suis rendu à votre asile, car on ne visite pas un orphelinat sans une émotion de chagrin. La pensée de deuils anciens, d'infortunes récentes nous revient. Dans mon ignorance, je craignais de vous trouver sans consolations; je ne vous avais aperçu qu'à ces processions qu'un glas funèbre ébranle, met silencieusement en marche, et qu'un sanglot termine, je ne vous avais vus que chargés de couronnes funèbres et rendant le dernier devoir à un bienfaiteur.

“ Mais aujourd'hui, je vous vois chez vous. Entré dans votre intérieur, j'y trouve partout le modeste nécessaire paré du luxe de la propreté et de la bonne tenue;—des salles spacieuses pour l'étude et la création; des réfectoires où chacun de vous a son

service, des dortoirs où sont rangés vos quatre cents petits lits, où chacun de vous a sa cassette de linge propre et sentant bon; des jouets pour tous les âges, des outils pour les petits ouvriers, des fusils de bois pour les petits fantassins, des charrettes, des attelages de travail pour les petits laboureurs, et, dans un autre endroit plus discret, les poupées qui attendent l'heure de la récréation des fillettes.— Quelle fortune suffit à tout cela? Chacune de ces choses a son histoire. Ces petits lits, ce linge, ces chaises d'enfant, ces jouets, tous ces objets cachent un mouvement généreux; inutiles ou hors de saison ailleurs, ils continuent à faire des heureux ici.

“Oui, chers enfants, vous êtes heureux dans votre asile, vous nous le dites et nous lisons votre bonheur dans votre personne, et cette lecture nous fait du bien au cœur. Elle atteste que la charité personnifiée sous le voile de la Sœur Grise a modifié en votre faveur l'arrêt inexorable de la nature. La philanthropie a connu la bienfaisance née de la pitié, mais le Christianisme seul pouvait donner la charité née de l'amour et vous assurer les soins de celles que vous nommez vos secondes mères, soins supplémentés de l'instruction. Profitez bien de leurs conseils, de leurs leçons, et cette aspiration que vous avez de devenir des citoyens utiles se réalisera. Vous aurez un jour la douce récompense d'être vous-mêmes les promoteurs de cette maison dont vous êtes aujourd'hui les protégés.

“Révérendes Sœurs, votre œuvre n'a pas besoin d'éloges; cet éloge est contenu dans votre nom de Filles de Saint Vincent de Paul. Que celui qui a le soin de voir pour croire entre ici et il sera témoin du miracle quotidien de la multiplication des pains et des poissons.

“S'il me fallait faire appel en faveur de vos adoptés, je ne saurais dire rien de plus éloquent que ces vers de François Coppée:

“Un jour, sur ce vieux seuil connu de la misère,
 “Une femme parut de qui la pauvreté
 “Semblait s'adresser là pour l'hospitalité;
 “On allait faire entrer la visiteuse pâle,
 “Quand celle-ci, tirant de dessous son vieux châle
 “Des vêtements d'enfants arrangés avec soin,
 “Dit:

.... “Mon petit est mort et n'en a plus besoin,
 “Ce souvenir m'est cher mais il est inutile,
 “Partagez ces effets aux bébés de l'asile.”—
 “Vous qui pouvez donner, ô vous à qui s'adresse
 “Cet exemple de simple et sublime tendresse,
 “Au nom des pleurs émus que vous avez versés,
 “Ne faites pas moins qu'elle et vous ferez assez?”

“Révérendes sœurs et chers enfants, je vous remercie de votre cordial accueil, et vous assure de ma plus sympathique sollicitude.”

Un correspondant au *Courrier du Canada* termine ainsi le compte rendu qu'il fait de la visite de Son Excellence à l'Hospice des Sœurs de la charité:

“..... L'Hospice des Sœurs de la charité n'est pas assez connu au milieu de notre population catholique. On ne peut se faire une idée du bien qui s'accomplit et des industries qu'enfante l'amour des membres souffrants de Jésus-Christ. On nous permettra de donner ici quelques renseignements bien vagues que nous avons pu obtenir avec peine dans le cours de notre visite. Car à l'Hospice on met beaucoup en pratique le conseil du Divin Maître: “La main gauche doit ignorer ce que la main droite a donné.”

“Le personnel du couvent se compose comme suit: M. le Chapelain; 87 religieuses; 29 novices; 55 franciscaines; 61 infirmes; 110 orphelins; 187 orphelines; 6 dames pensionnaires; 182 enfants pensionnaires; 20 enfants demi-pensionnaires; 690 externes; 12 serviteurs. Total, 1339.

“Pour subvenir à la subsistance de cette population considérable, les bonnes Sœurs ne doivent compter que sur leur travail et que sur la charité publique: c'est là qu'il faut donner sans compter, car la vigne est grande et les ressources bien petites.....”

Donnons sans réserve, largement, à ces bonnes Sœurs qui ont hérité du zèle de leur fondatrice à Montréal, Madame d'Youville qui écrivait à une de ses amies, peu de temps avant sa mort, en 1771: “Nous sommes dix-huit Sœurs, toutes infirmes, qui conduisons une maison où il y a 170 personnes à nourrir, et presque autant à entretenir; très peu de rentes; la plus considérable est celle de nos ouvrages, qui sont tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout, et nous ne manquons jamais, du moins du nécessaire. J'admire chaque jour la divine Providence qui veut bien se servir de si pauvres sujets pour faire quelque petit bien.”

C'est cette communauté de Madame d'Youville qui donna naissance à l'*Hospice des Sœurs de la charité*, fondé à Québec par feu Mgr l'Archevêque Turgeon, en 1849. Les Sœurs y étaient en 1853, au nombre de 11 professes et douze postulantes, elles avaient sous leur charge 43 orphelines, et elles instruisaient dans un externat 340 petites filles. La visite aux malades se pratiquait alors comme aujourd'hui. Si nous rapprochons ce tableau d'avec celui que publie le correspondant du *Courrier du Canada*, pour l'année 1888; nous voyons que la divine Providence a su tirer grand profit du dévouement de ces bonnes Sœurs pour le soutien des orphelins et des personnes infirmes.

Mettons encore au crédit de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, la fondation de plusieurs couvents établis dans différentes parties du district de Québec: Les couvents de Rimouski, Carleton et Cacouna (agregés aujourd'hui à la communauté-mère du diocèse de Rimouski); les couvents de Notre-Dame de Lévis, de Ste Anne de Beauport, de St Joseph de la Beauce, de St Nicolas, de Deschambault, de St Alexandre, de St André, de la Baie St Paul et de Ste Anne de la Pocatière; il y a aussi des missions à la Pointe aux Esquimaux et à l'Isle du Prince Edouard; la première supérieure de cette dernière mission fut Sœur St Thomas élève du couvent de Ste Anne de la Pocatière, la première année de sa fondation en 1862. C'est dans ces nombreux couvents que se recrutent les religieuses qui dirigent avec tant de zèle et de dévouement l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec et les différentes maisons d'enseignement, sous leur direction. Quarante de ces religieuses ont pris leur éducation au Couvent de Ste Anne.

C'est assurément une précieuse note en faveur du Couvent de Ste Anne de la Pocatière et qui fait honneur aux Sœurs qui en ont la direction.

Le premier couvent situé au nord de l'église ne pouvant contenir tous les élèves qui y demandaient leur admission, et dans l'impossibilité de l'agrandir, il a fallu construire un nouveau couvent dans le voi-

sinage de l'église et du collège. En 1872, les Sœurs prenaient possession de ce nouveau couvent qui offre aux élèves le confortable et toutes les conditions de de bonne hygiène, car chaque année on y fait des améliorations pour atteindre ce but. Là, comme à l'Hospice de Québec, le travail constant des bonnes Sœurs et la sévère économie qu'elles s'imposent pour elles-mêmes leur fait accomplir le miracle quotidien de la multiplication des pains et des poissons qu'elles partagent joyeusement à quatre vieilles femmes infirmes qu'elles prennent sous leurs charges depuis qu'elles sont entrées dans ce nouveau couvent.

L'enseignement est donné avec grand succès dans ce couvent. Depuis sa fondation, une centaine d'élèves y ont reçu leur diplôme.

Pour l'année scolaire qui vient de se terminer, ce couvent comptait 37 pensionnaires, 36 quart pensionnaires et 55 externes.

Comme commissaire d'école du village de Ste Anne nous avons assisté à l'examen et à la distribution des prix de cette institution. Les élèves ont été longuement interrogées par le Rév. M. Ouellet et par M. J. D. Schmouth, président des commissaires. Le brillant examen qu'elles ont subi était une preuve qu'elles ont largement profité des leçons reçues; en même temps elles corroboraient encore une fois le témoignage flatteur donné à cette institution par M. Beaulieu, inspecteur des écoles, qui lui aussi, quelques jours auparavant, avait interrogé les élèves sur toutes les matières enseignées dans ce couvent.

Les paroissiens de Ste Anne doivent être fiers de l'attention toute particulière portée à l'enseignement à l'égard des élèves externes dont les classes sont tout à fait séparées de celles des élèves pensionnaires et quart-pensionnaires.

En l'absence de Son Excellence Mgr Poiré, le Rév. M. A. Ouellet, vicaire, présida à la distribution de nombreux prix. Mlle Eliza Dumais a été couronnée. Mlles. Eliza Dumais, Sara Verret, Marie Lévêque, Edith Tremblay et L. Lizotte ont obtenu leur diplôme modèle avec médaille d'or; Mlles Clara Dionne, Anna Blanchet, Héloïse Simard et Edith Lizotte, avec médaille d'argent.

L'honorable M. Mercier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire.—L'Electeur informe qu'il a été reçu hier, à Québec, un câblegramme de Rome annonçant que Sa Sainteté Léon XIII a nommé l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand en récompense des services qu'il a rendus à l'Eglise.

L'honneur que Rome vient de décerner à l'honorable M. Mercier est le plus insigne qui ait encore été conféré à un homme public au Canada et aux Etats-Unis.

Au lac St-Jean.—Le trajet de Québec au lac St Jean par voie ferrée, se fait maintenant en 9 heures. Les convois circulent régulièrement et se rendent actuellement à Chambord, à une vingtaine d'arpents de l'église St Louis de Métabetchouan. Dans quelques jours la ligne sera ouverte jusqu'au lac, à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, où il y aura raccordement par eau avec Roberval dès que le vapeur *Péribonca* sera prêt à marcher.

On pousse activement les travaux du chemin de fer de Chambord à Métabetchouan.

La ligne est aussi très avancée de Chambord à Roberval; le terrassement est en grande partie terminé.

Il y aura un pont considérable d'un bord à l'autre de la magnifique rivière Oniatouchouan.

CAUSERIE AGRICOLE

DES MALADIES ET DES INSECTES QUI ATTAQUENT LE BLÉ.

(Suite.)

Parasites végétaux.—Tous les êtres qui s'établissent sur d'autres êtres, pour s'y attacher et en tirer leur nourriture, ont reçu le nom de *parasites*.

Les parasites parcourent toutes les phases de leur existence ou une partie seulement, sur les individus où ils ont été déposés, soit à l'état d'œufs, de graines ou de spores.

Les vrais parasites sont ceux qui vivent aux dépens des sucres élaborés par les plantes qui les portent, comme l'*orobanche*, etc., de même qu'un grand nombre de champignons.

Les faux parasites, au contraire, sont ceux qui ne trouvent qu'un appui dans la plante à laquelle ils s'attachent, et qui vivent aussi bien sur tel individu que sur tel autre, comme le *lierre*, etc.

Parmi les faux parasites, bien qu'il arrive quelquefois qu'il s'en attache quelques uns au blé, il n'en est aucun dommageable à cette céréale.

Il n'en est point ainsi des vrais parasites.

Mais comme ces derniers sont presque tous des plantes cryptogames, pour mettre le lecteur plus en état de comprendre les explications qui vont suivre, avant d'entrer dans les détails, M. Emilien Dupont dit ici un mot de la reproduction de ces plantes singulières.

Les botanistes partagent les végétaux en deux grandes classes, savoir :

Ceux dans lesquels les organes de la reproduction sont visibles ou apparents qu'ils appellent *phanérogames* (plantes dont les organes sexuels, étamines et pistils, sont apparents), et ceux où ces mêmes organes n'apparaissent pas et semblent ne pas exister, et qu'ils appellent *cryptogames*.

On a ignoré pendant longtemps le mode de reproduction de plusieurs familles de ces derniers, et on a hésité longtemps à reconnaître plusieurs individus de ces mêmes familles pour appartenir au règne végétal.

Mais, depuis l'invention des verres convexes et les études attentives du savant physiologiste Bénédict Prévost, il n'est plus permis de douter aujourd'hui que les moisissures, les rouilles des plantes ne soient de véritables végétaux, qui, pour n'être point aussi parfaitement conformés que les autres, n'en suivent pas moins les mêmes règles générales: naître, croître, mourir et se reproduire de semence.

Si l'on prend la poussière de carie ou de quelque autre urédinée (genre de champignon), et qu'on la répande sur de l'eau maintenue à 15 ou 16 degrés centigrades, on verra au bout de quelques jours chaque globule microscopique composant cette poussière, se gonfler au double de son volume, puis pousser un tubercule d'une longueur de cinq à six fois son diamètre. Ce tubercule se divisera ensuite à son extrémité en six, huit et même dix branches, tantôt sessiles (privé de support) et tantôt ramifiées.

Ces branches présenteront plus tard des articulations apparentes ou mieux des grains internes infiniment petits, et en même temps les globules paraîtront affaïssés et laisseront voir des réseaux qui sans doute renfermaient les graines ou sporules séminiformes maintenant développées et qu'on ne peut se refuser à regarder comme les semences de la plante.

Les globules qui forment la carie, la rouille, etc., sont donc des plantes cryptogames, à moitié de leur croissance, et qui ont besoin de se trouver dans d'autres circonstances pour achever leur développement.

Nous aurions ici à nous occuper de la carie, du charbon, et de la rouille, seules plantes parasites reconnues comme nuisibles au blé, mais nous référerons nos lecteurs aux *causeries agricoles* de la *Gazette des Campagnes* des mois de septembre et octobre 1887, où il est question de ces plantes parasites.

L'art agricole.

(Suite)

Des moteurs agricoles—Les moteurs employés à la charrue ont beaucoup varié, suivant les pays et les époques. Des voyageurs racontent avoir vu en Europe une femme et un âne attelés à une charrue; en Amérique, nous regardons cette histoire comme un mythe. Les plus anciens tableaux agricoles qu'on retrouve sur les monuments Egyptiens nous représentent le bœuf attelé à la charrue; l'âne et le mulet ont pourtant été employés généralement à cet usage dans les temps anciens. Il n'est pas impossible que le bœuf ait été érigé au rang d'une divinité en Egypte, à cause de ses importants services dans la culture des céréales. Nous li ons dans le 19me chapitre du Premier livre des Rois qu'Elysée labourait avec douze paires de bœufs. L'interprétation généralement admise que ces douze paires de bœufs étaient attelées à une seule charrue doit être erronée. La phrase est "labourant avec douze paires de bœufs devant lui et lui avec la douzième" Ceci veut dire qu'il y avait douze charrues chacune avec son attelage et son laboureur.

L'âne était une bête de somme plutôt qu'une bête de trait. Dans toutes les époques et chez toutes les nations historiques, le bœuf fut le premier animal employé à la charrue, quoique plus tard le mulet ait pris sa place dans toute l'Europe méridionale. Le cheval, si généralement employé maintenant dans ce pays à tirer la charrue, n'y a été employé qu'à une époque relativement rapprochée de nous; même encore en Europe, le cheval n'y est pas d'un usage général. Pour les labours pénibles, comme le cassage de la prairie, les bœufs sont généralement préférés; et pour des travaux plus légers, le mulet a la préférence dans les Etats du S. d. Les moteurs à vapeur ont été appliqués à la charrue pour le cassage du sol; mais ils ne sont qu'un petit progrès sur les moteurs animaux dans cette partie des travaux agricoles. L'inconvénient paraît être que les machines sont trop dispendieuses pour l'importance de la généralité des fermes et trop lourdes pour servir sur un sol ameubli, comme doit être la terre arable. Une paire de chevaux bien dressés est encore ce qu'on peut employer de mieux.

De la préparation du sol.—Excepté dans les terres trop légères, la terre brisée par la charrue demande

à être pulvérisée et ameublie avant de recevoir la semence, et beaucoup de nos plantes cultivées demandent des travaux fréquents pendant leur végétation. Ces travaux préparatoires et ceux qui ont lieu pendant la végétation sont indiqués par le terme général de culture. A mesure que l'art agricole progresse, on attache une importance de plus en plus grande à bien préparer le sol avant de lui confier la semence. Le rouleau ou *brise mottes*, la *herse*, le *cultivateur* sont les instruments destinés à ces opérations. Il existe de nombreuses espèces de chacun d'eux.

Des instruments.—Le rouleau est un cylindre de bois ou de fer, de deux ou trois pieds de diamètre, de longueur convenable, et disposé pour tourner autour d'un essieu. On le fait souvent de deux segments pour pouvoir tourner plus commodément.

Rouler une terre, fraîchement labourée, brise les mottes de terre, du moins celles qui sont à la surface, et prépare la terre pour le hersage qui vient ensuite. Quelques brise-mottes, composés d'une série de disques armés de fortes dents, ont été inventés et introduits pour faire l'office de rouleau. L'invention n'a pas obtenu assez de succès pour faire abandonner le rouleau, quoique beaucoup de ces instruments fassent de bonne besogne.

Herses.—La herse primitive était un attelage de tranchages qui consistait dans la partie branchue d'un petit arbre, ou dans un pesant fagot de branches liées ensemble avec des chaînes. Elle était encore d'un usage général dans l'Ouest au commencement de ce siècle. Naturellement ses effets étaient tout superficiels, mais le travail en était bon et préparait bien la terre pour la semence. La *herse triangulaire* à dents de bois et plus tard à dents de fer prit sa place et demeura longtemps sans améliorations; mais dans ces trente dernières années on a apporté aux herses de nombreuses modifications. La *herse carrée*, en plusieurs pièces, réunies ensemble, pour suivre les inégalités du sol et pour fournir une herse de la grandeur voulue en rapprochant ou écartant les parties, a été une amélioration importante; le remplacement de la dent de fer pesante par une dent d'acier et l'implantation oblique des dents, la pointe inclinée en arrière, ne furent pas des améliorations moins importantes.

La herse ne peut pas être considérée comme un brise mottes bien puissant. Son office est d'ameublir la surface du sol et de briser la croûte que la cohésion tend à former, après une pluie battante, sur une terre labourée. Si les mottes sont déjà formées, la herse ne peut que les bouleverser; elle peut difficilement les briser. On ne doit pas herser une terre argileuse lorsqu'elle est humide, parce que, comprimant le sol latéralement, cela le rend compact. Une herse légère est un instrument admirable pour détruire les mauvaises herbes au début de la végétation.

La *herse à dents ressorts* est un instrument hybride entre la *herse* et le *cultivateur*. Sa forme est celle d'une herse, mais elle fait le travail d'un *cultivateur*, le fait bien et prépare admirablement la terre pour la semence. (1).

Le cultivateur—Le *cultivateur* descend en droite ligne de la houe, dont l'ancêtre fut le primitif arbre

(1) Nous en avons vu fonctionner une sur la ferme-modèle de Ste Aune de la Poatière, ce printemps. Le travail en est parfait, plus rapide et par conséquent plus économique.

ferré. La houe à cheval bien emmanchée était bien propre à ameublir le sol pendant la végétation. La houe double fut un pas important vers le *cultivateur*, et dans un sol tenace elle a encore la première place ; mais le *cultivateur* à quatre socs et à deux chevaux laisse peu de chose à désirer dans les terres légères. Il permet l'usage d'un double attelage et fait alors double ouvrage ; les chevaux marchant dans les rangs de blé-d'inde apprennent bientôt à connaître et à conserver leur place ; mais pour faire un bon travail en rehaussant le blé-d'inde, il faut que l'homme conduise le *cultivateur*.—(A suivre)—D'après l'*Indiana Farmer*.—E. CASTEL.

Veillées de Jacques.

(Suite.)

DU CAPITAL D'EXPLOITATION.

Après nous avoir indiqué les règles qui doivent guider le cultivateur dans le choix de sa terre, quand les circonstances le lui permettaient, ou dans celui d'un genre de culture qu'il devait adopter dans une terre dont il n'avait pas eu le choix, Jacques nous expliqua ce qu'on devait entendre par *capital* d'exploitation.

Le capital d'une exploitation, nous dit-il, est tout ce qui constitue sa richesse et doit servir à faire naître ou à augmenter la production. Ainsi, les bestiaux, les instruments agricoles, les semences, les engrais, les bras mêmes destinés à travailler la terre sont considérés comme faisant partie du capital d'exploitation. Il est bien nécessaire, mes amis, que vous connaissiez le sens réel de ces expressions dont on entend souvent parler. Tout l'avenir d'un agriculteur, toutes ses espérances comme tous ses efforts doivent tendre à augmenter le capital jusqu'à ce que, sa valeur venant à s'élever au-dessus des besoins de l'exploitation, il puisse en réaliser une partie qui formera ce que nous nommerons une *épargne*, parce qu'elle cessera d'être consacrée à faire produire l'exploitation elle-même.

Il y a bien des cultivateurs qui possèdent un capital d'exploitation suffisant, mais qui ne savent pas en faire la distribution de manière à le rendre utile et productif dans toutes ses parties. C'est là une des grandes difficultés, car si quelques portions du capital restent sans emploi et ne concourent pas à la production, c'est une preuve évidente que la répartition est mauvaise, et il en résulte une perte réelle pour le cultivateur.

Le capital d'exploitation se divise en deux parties : l'une qui prend le nom de *capital fixe* ; l'autre qu'on désigne sous le nom de *capital circulant*.

Le capital *fixe*, que l'on nomme ainsi parce qu'il est formé de tous les objets qui peuvent donner un revenu ou un profit sans changer de maître, comprend : 1o. les instruments, machines et ustensiles servant à l'exploitation ; 2o. les animaux de trait ou de charge ; 3o. les animaux de rente.

Le capital *circulant* ou roulant, ainsi nommé parce que tous les objets qui le composent ne donnent un profit ou un revenu qu'en raison des mutations, des changements de forme ou de main, des transformations auxquels il est sujet, comprend l'argent comptant, les engrais, les produits de la culture, les ani-

maux destinés à la consommation, et le produit des animaux de rente.

Peut-être quelques uns d'entre vous, mes amis, ne savent ils pas ce que c'est qu'un *animal de rente* ? C'est celui qui donne un profit journalier ou annuel. Ainsi les vaches qui donnent du lait et des veaux, les moutons qui donnent de la laine, les brebis qui donnent des agneaux, sont des animaux de rente.

Les animaux destinés à la consommation sont les veaux pour la boucherie, les bœufs et les moutons que l'on engraisse, les porcs et les animaux de basse cour.

Vous comprenez bien que l'importance du capital d'exploitation, soit en capital fixe, soit en capital circulant, doit être proportionnée à l'étendue de l'exploitation. Autrement, le cultivateur éprouvera de grands embarras et sera contraint de laisser sans culture une portion de sa ferme, qui alors, ne lui rapportant rien, diminuera beaucoup le produit net qu'il doit espérer.

Je vous ai dit que les bras mêmes qui cultivent la terre, et dont le travail est un des principaux moyens de production font aussi partie du capital d'exploitation. Cependant ce ne sont pas les bras qu'on apprécie, mais le travail qu'ils peuvent raisonnablement faire. Ce travail peut être considéré comme une occasion d'en augmenter le capital lui-même. Voici le motif de cette distinction : Si le cultivateur emploie plus de gens pour faire valoir sa terre qu'il ne devrait le faire, l'excédant de dépense que cela lui occasionne est en pure perte pour lui, puisqu'il n'en est pas remboursé par la production. Mais le travail de ces bras, employés au-delà de la quantité nécessaire n'est pas un capital, puisqu'il ne sert pas à la production.

— Excusez-moi, Jacques, dit Pierre, mais il y a là quelque chose qui m'embarrasse : nous sommes quatre gargons chez mon père, tous en état de travailler et mettant bien notre temps à profit ; cependant il faut encore que nous prenions des domestiques et des journaliers, dans certaines saisons. Quand vient le temps de la moisson, par exemple, nous ne sommes jamais forts de monde ; est-ce que pour être de bons cultivateurs, nous serions obligés de tout faire seuls ?

— Non, mon ami, répondit Jacques ; je sais bien qu'il y a nécessité, à quelques époques de l'année, d'appliquer aux travaux de la culture un plus grand nombre de bras, ce n'est pas cela que je blâme ; mais si votre père conservait pendant toute l'année le même nombre de travailleurs, pourrait-il les employer utilement ? non. Alors vous voyez que la dépense qu'il ferait lui causerait, dans ce cas, une perte énorme. C'est précisément là ce que doit éviter un bon cultivateur. Sans doute, il faut que tout le monde vive, mais il faut que le travail soit réparti de telle sorte qu'il soit toujours utile. Les pauvres gens ont besoin de secours, et je suis loin de blâmer la bienfaisance, l'une des plus belles vertus que Dieu ait placées dans le cœur de l'homme ; si tout le monde la pratiquait avec discernement, il y aurait moins de malheureux.

Nous avons vu que la bonne distribution du capital d'exploitation est une des principales difficultés que l'on rencontre dans la profession d'agriculteur. Il faut avoir exactement le nombre d'attelages et de bétail que comporte l'exploitation ; en avoir plus ou moins constitue une perte : dans le premier cas, c'est une

dépensé inutile; dans le second, une source de profit de moins.

Si l'on n'a pas les attelages suffisants, on surmène ceux que l'on possède, on les ruine vite; et on est obligé de prendre plus de monde. Or le travail de l'homme revient à un prix plus élevé que celui des animaux. Puis, dans ce cas, le travail fait à la hâte est plus mal fait et n'est pas toujours exécuté en temps voulu, les récoltes en souffrent et sont moins productives. Il y a là encore mauvaise distribution du capital d'exploitation.

Louis s'est imaginé l'année dernière, qu'en mettant dans sa pièce de blé une énorme quantité de fumier, il aurait une grosse récolte, son grain a levé vite et avec une grande vigueur; mais quand est venu le moment de la formation des épis, les tiges trop grosses n'ont pu les porter et tout a versé; il a eu une mauvaise récolte. D'un autre côté il a manqué d'engrais pour ses patates, et il y a eu diminution dans leur rendement. C'est encore l'effet d'une mauvaise distribution de son capital d'exploitation, sous forme de fumier.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres exemples que vous connaissez. Voyez le malheureux X... qui a été saisi l'automne dernier. Il était riche en prenant sa terre. D'où vient qu'il soit ruiné, car il n'a eu ni pertes, ni maladies? C'était un honnête homme, mais il n'avait pas d'ordre; c'était à qui irait chez lui en journée; on y travaillait peu, on y vivait bien, on y buvait pas mal; les labours étaient mal faits, les animaux y gaspillaient le foin; quand il avait fait un peu d'argent, au lieu de l'employer en dépenses utiles, il faisait du luxe; il faisait aussi la fête. Faut-il s'étonner après cela de sa ruine? Plaignons-le, mes amis; mais gardons-nous de l'imiter, son triste sort deviendrait le nôtre!!

JACQUES.

Elevage des volailles aux Etats-Unis.

A une réunion des amateurs Pennsylvaniens, à Warren, Pa., le 12 juin dernier, M. John Hoffa, du comté de Northumberland donnait une conférence sur "L'élevage des volailles au point de vue du profit et de l'agrément," dans laquelle il s'exprima ainsi:

"L'élevage des volailles est regardé par la masse des populations comme une affaire insignifiante, réservée aux ménagères et aux enfants qui la surveillent tout en s'occupant de la maison. Cette opinion doit se modifier. Il y a maintenant dans différentes parties du pays des hommes et des femmes qui donnent une attention particulière à la production de la volaille et des œufs. En 1879, on comptait aux Etats-Unis 102,272,135 volailles d'espèces communes de basse-cour; 22,235,135 d'autres espèces. Les œufs produits en 1879 ont monté à 456,910,916 douzaines. Les importations d'œufs de l'étranger en 1884 se sont montées à 16,287,204 douzaines pour une valeur de \$2,677,360. En 1886, 16,092,587 douzaines d'une valeur de \$2,173,454.

"Il n'y a pas de droits d'entrée sur les œufs aux Etats-Unis. Nos importations viennent du Canada, de France, d'Allemagne et d'Autriche. Cette industrie se développe sur une grande échelle dans la Nouvelle Angleterre, et s'étend aux états du centre et de l'ouest. D'après des relevés faits et très exacts, les produits

de nos basses-cours se montent actuellement à \$200,000,000 par an, et malgré cela je ne crois pas qu'il y ait dans cette contrée une douzaine de cultivateurs capables d'exprimer une opinion sur l'élevage de la volaille, parce qu'ils n'y ont jamais fait attention."

Conseils aux éleveurs de volailles.

Le poulailler doit être chaud en hiver et frais en été, bien ventilé dans la saison chaude et toujours tenu en bon état de propreté.

Les poules doivent être nourries régulièrement et leur nourriture doit pousser à la production des œufs et non de la graisse.

La meilleure nourriture pour la production des œufs en été est le blé et l'avoine avec du lait et un mélange de son; en hiver, du blé, des pommes de terre bouillies, du lait chaud et du son mêlés pour le repas du matin, et le soir du blé-d'inde et de l'avoine mêlés. Une nourriture fraîche, les dessertes de la table sont recommandables, comme les os, la chaux et les écailles d'huîtres réduits en poudre. On donne aussi avantageusement des légumes et des fruits, et on doit veiller à ce que les volailles aient toujours de l'eau fraîche en abondance.

Donnez à vos volailles quelque nourriture en vert si vous voulez les voir profiter.

Placez vos poules dans un lieu frais et sur la terre quand la saison commence à devenir chaude.

Les poulets auxquels on laisse gagner des poux ne deviendront rien de bon.

Une fois ou deux par semaine donnez à vos volailles une bonne *poudre de condition*. Cela les tient en bonne santé et les préserve de maladies.

On dit qu'on peut empêcher les poules de manger leurs œufs, en leur donnant de temps en temps quelques repas de vieux lard coupé en petits morceaux.

Aussitôt que vous pourrez mettre de côté les vieilles poules, engraissez les pour le marché. Elles ne pondront guère avant six mois, et pendant ce temps elles mangeront plus qu'elles ne valent.

Les abris pour les poules et leurs poussins doivent être à l'épreuve de la vermine et couverts de manière à les garantir de la pluie. Les abris doivent être fixés au sol de manière à ne pas être renversés par les vents.

Les poules qui se nourrissent sur le fumier et boivent le purin donnent à leurs œufs un goût particulier.

La qualité des œufs peut être augmentée ou diminuée par leur nourriture. Nourrissez les poules pendant quelque temps avec des oignons hachés, et leurs œufs auront un goût prononcé d'oignons, et dans ce cas la chair elle-même des poulets s'en ressentira si on les tue au moment où ils sont nourris d'oignons. La nourriture doit être propre et de bonne qualité, si on veut obtenir de la volaille ou de ses produits des aliments de bonne qualité.

Choses et autres.

L'importation des fraises à Montréal.—Nous lisons dans *Le Monde*: "La plus grande animation régnait ce matin (3 juillet) au dépôt du *Canadian Express Company*, au coin de la rue de la Montagne et de la voie du Grand Tronc, à l'arrivée des trains qui apportaient les fraises des Etats-Unis. Le préposé de l'ex-

press dit que l'importation de fraises à Montréal en cette saison est d'environ 700 caisses par jour. Ces fraises viennent de Lynn, Malarytown, Clinton et Colborne."

Nous ne doutons pas qu'à part la fraise des champs, il ne se cultive une grande quantité de fraises de jardin dans les environs de Montréal. Cependant la culture des fraises dans nos localités ne suffit pas aux marchés de Montréal et de Québec, et il faut en importer des grandes quantités des Etats-Unis, pour répondre aux besoins des consommateurs. C'est assez dire que nous aurions un marché ouvert à ce fruit si nous le cultivions en grand. Soyons donc amis de notre profit et ne laissons pas profiter les étrangers d'une culture qui pour nous serait si payante. Nous avons dans notre province un pépiniériste, M. Auguste Dupuis du Village de Aulnaies, qui offre en vente au printemps et à l'automne, des plants de fraisiers de qualités les plus en demande sur nos marchés, et il serait avantageux de s'en procurer pour se livrer à cette culture pouvant nous procurer de grands revenus, puisque de tous les fruits c'est la culture la plus payante, bien qu'elle ne soit pas la moins difficile; il faut y apporter du soin et de l'attention.

Prix du fromage et du beurre.—Nous lisons ce qui suit dans le *Prix courant*, supplément pour l'industrie laitière :

"Hier (2 juillet) il est arrivé à Montréal un millier de boîtes de fromage, blanc et coloré, de la Province de Québec, par le Chambly, le Trois-Rivières, le Pacifique Canadien et le Grand Tronc. Comme s'était fête légale, les transactions n'ont pas été nombreuses, la plupart des consignations ont été mises en entrepôt, mais les quelques lots expédiés à ordre ont été vendus entre 8 $\frac{1}{2}$ et 9 $\frac{1}{2}$., soit de 8 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{1}{2}$ pour fromage blanc et 9 à 9 $\frac{1}{2}$ pour fromage coloré.

"Nous saisissons de nouveau l'occasion de constater une amélioration sensible dans la qualité moyenne de nos fromages. Quelques fromageries ont réussi à faire des fromages que l'on peut classer avec les premiers produits d'Ontario; les autres se tiennent d'ordinaire entre le *fin* et le *finest*

Prix du beurre.—Le marché à Montréal est tranquille, il n'y a pas encombrement. La demande pour exportation ne s'est pas améliorée; un lot 200 tinettes a été expédié la semaine dernière pour l'Angleterre, qui a dû être payé de 19 $\frac{1}{2}$ à 20 cts. Nos cotons les beurres de beurrieres de 20 à 20 $\frac{1}{2}$ cts, prix payés aux établissements; les beurres de ferme de 14 $\frac{1}{2}$ à 20 cts, suivant la qualité et la provenance.

A propos de silo et d'ensilage des fourrages verts.—Sous ce titre nous empruntons de *La Presse*, publiée à Montréal, les intéressants détails qui suivent, sur cette importante question si propre à favoriser l'exploitation laitière dans notre province :

Dans quelque temps, ce sera l'époque de mettre le fourrage vert dans le silo; il est donc nécessaire de finir et de préparer ce dernier à cette fin. Il faut que tous les cultivateurs soucieux de leurs intérêts se construisent un silo dès cette année, s'ils ne l'ont déjà fait. On me dira : "Mais on n'a pas semé de blé d'inde pour l'ensilage." Je réponds que la construction du silo ne demande que quelques jours et qu'il n'est pas un cultivateur qui n'ait pas en prairie quelques arpents de trèfle ou qui ne puisse semer dès maintenant de l'avoine qui, coupée verte, fera un excellent ensilage. A l'œuvre donc et que chaque cultivateur ait son silo.

Je suggère aujourd'hui, à propos de silo et d'ensilage, quelques idées pratiques que je tire du *Country Gentleman*, une autorisation en ces matières :

"Il est maintenant admis que les silos construits en bois à la surface du sol sont préférables à tout autre; car le bois est mauvais conducteur du froid et de la chaleur, tandis que la pierre, qui est un corps bon conducteur, occasionne le contact du froid qui vient de l'extérieur et de la chaleur causée par l'ensilage, et il s'en suit que toute l'ensilage qui touche au parois du silo en pierre est plus ou moins endommagé. Les 600 silos que l'on a construits dans l'état du Wisconsin, l'an passé, sont en bois et ont tous donné les meilleurs résultats.

"La charpente du silo doit être forte, en colombages de deux pouces sur huit, espacés à tous les seize pouces. Quelques personnes conseillent de donner une épaisseur de planche à l'intérieur et une à l'extérieur du silo, et de remplir l'espace entre les deux épaisseurs de planches avec de la sciure de bois; d'autres préfèrent à cause du froid, clouer à l'intérieur du silo deux épaisseurs de planches l'une sur l'autre, après avoir mis une couche de papier goudronné, et à l'intérieur comme dans le premier cas, mettre une épaisseur de planches et remplir l'espace fait par les colombages avec de la sciure de bois.

"Si le silo est grand; par exemple, s'il a 30 pieds de longueur sur seize pieds de hauteur, il est préférable qu'il soit à deux compartiments. Ces compartiments facilitent beaucoup l'opération du remplissage, la fermentation de l'ensilage s'opère dans un compartiment, tandis qu'on remplit l'autre.

"Quand le silo est plein et que la fermentation a acquis le degré voulu, il est inutile de le charger: il est admis maintenant qu'une couche de paille d'une épaisseur d'un pied ou bien foulée sur l'ensilage et quelques planches sur cette paille pour la maintenir en place, sont aussi efficaces pour conserver l'ensilage que les masses de pierre, de sable et d'autres corps pesants dont on chargeait les silos.

Il est plus avantageux, dans tous les cas, de hacher le fourrage avant de le mettre dans le silo; mais on peut faire un bon ensilage avec le fourrage vert ensilé en entier, pourvu que l'on tasse bien ce dernier. Quand on met le fourrage vert en entier, il arrive souvent que l'ensilage qui se trouve dans les coins du silo est endommagé, parce qu'on n'a pu fouler assez bien le fourrage dans ces parties du silo; pour obvier à cet inconvénient, on prend une bêche bien tranchante et dont les coins sont arrondis, et l'on coupe avec cette dernière le fourrage que l'on met dans les coins du silo et que l'on peut fouler alors facilement.

"Un silo de vingt pieds de longueur sur seize de largeur et quatorze de hauteur peut contenir à peu près cent tonnes d'ensilage, quantité suffisante de fourrage pour l'hivernement de vingt-cinq à trente vaches au moins."

Le trèfle, comme je viens de le faire remarquer, fait un excellent ensilage. Le meilleur temps de le couper et de le mettre en silo, c'est quand il est en pleines fleurs, coupé trop tôt il contient trop d'eau et fait un mauvais ensilage. Il en est de même du blé d'inde et des autres fourrages verts que l'on veut ensiler, il faut attendre pour les mettre en silo qu'ils aient acquis une certaine consistance, que la graine de ces plantes soit à peu près formée.

Il est assez difficile de faire du bon fourrage avec le trèfle et la valeur de ce dernier augmente et diminue considérablement suivant qu'il est engrangé en bon ou mauvais état. Ce qui détériore surtout le trèfle, c'est la pluie et la rosée. A propos de trèfle, je me permettrai de donner les conseils suivants: Coupez le trèfle dès qu'il est en pleine floraison, dans l'après-midi et, s'il y a moyen avant la rosée du soir. Le lendemain vous l'étendez sur le champ aussi uniformément que possible, pour que le soleil puisse le sécher et enlever l'eau que le trèfle contient en quantité considérable. Dans l'après-midi de la même journée, vers quatre ou cinq heures, vous mettez votre trèfle en veillottes et vous le laissez ainsi durant trois ou quatre jours; vous ouvrez vos veillottes par une belle journée le matin, après la rosée et, dans l'après-midi, vous entrez votre trèfle qui sera d'une qualité supérieure et presque aussi vert que lorsqu'il était sur pied. Pour éviter tout danger de fermentation, il est prudent de saler un peu le trèfle en l'engrangeant.

RECETTES

Moyen de détruire la chenille du gadellier.

Un abonné nous ayant demandé de lui indiquer le moyen de détruire la chenille du gadellier, nous empruntons du 6^e volume du *Naturaliste Canadien*, celui que nous donne son rédacteur M. l'abbé Provancher.

Voici ce que nous y lisons :

"Le remède le plus efficace que l'on peut employer pour détruire la chenille du gadellier, à part la chasse aux œufs et aux larves, est la poudre d'ellébore blanc, qu'on peut se procurer chez tous les droguistes. Renfermez cette poudre dans un petit sac de mousseline, et secouez-la au-dessus de vos gadelliers et groseilliers, ayant soin de vous tenir au-dessus du vent, car si la poudre vous atteint aux narines, elle vous portera à de violents étournements. Cette poudre, à forte dose, serait aussi un poison pour l'homme, mais à doses légères elle ne peut nuire en aucune façon. On a même l'habitude, pour éprouver son efficacité dans les pharmacies, pour s'assurer si elle n'aurait pas par un trop long temps perdu sa force, d'en saisir quelques grains; si elle porte promptement à des étournements, on est sûr qu'elle est de bonne qualité.

"On peut aussi employer la poudre d'ellébore en infusions, et peut-être plus efficacement, parce que le vent peut facilement enlever aux arbrisseaux la poudre dont on les aurait cou-

verts, mais de bonnes injections au moyen d'une seringue d'injections de cette poudre, pénétrant dans toutes les parties des buissons, et se sont toujours montrés fort efficaces.

"Nulle crainte d'empoisonner les fruits en voie de formation par l'application de ces injections.

"A l'état liquide ou sec, la poudre d'ellébore doit être appliquée plusieurs fois dans la saison, pour la complète disparition des insectes; une seule application ne peut les atteindre tous. D'ailleurs, comme il y a deux générations dans chaque saison, il faudra toujours, au moins, deux applications. La plus sûre est de renouveler les seringages ou saupoudrages chaque fois qu'on remarque la présence des insectes."

De la fonte du suif avec addition d'acide sulfurique.

L'addition d'un centième d'acide sulfurique dans la fonte du suif produit un bon effet; cet acide lui donne plus de dureté; si on ajoute ensuite de l'eau de chaux bouillante au suif à l'état de fusion et qu'on brasse bien, coulé ou moulé, il donne des chandelles qui brûlent moins vite que celles par traitement ordinaire du suif. Un essai en petit peut indiquer la quantité d'hydrate de chaux qu'on doit employer à cet effet (deux à trois centièmes de chaux).

Terre à vendre à Ste Hélène de Kamouraska

A vendre une terre de vingt arpents de long sur douze arpents de large, avec maison et grange dessus construites, située dans la paroisse de Ste Hélène de Kamouraska, à trois milles de l'église et de la station du chemin de fer intercolonial. La plus grande partie de cette terre est en bon état de culture et le reste en bois. Dans une année moyenne, on y récolte de 15 à 20 mille bottes de foin, ce qui est un avantage pour celui qui veut se livrer à l'élevage du bétail ou à l'industrie laitière.

S'adresser au propriétaire

JOSEPH ROY DIT DESJARDINS,

Marchand à Ste Anne de la Pocatière.

21 juin 1888.

Demande d'emploi comme sacristain.

Un jeune homme de 26 ans, non marié, désirerait de l'emploi comme sacristain, dans une église de ville ou à la campagne. Il est entièrement qualifié pour cet emploi et pourrait fournir des certificats de bonne conduite. S'adresser, par lettre, au bureau de la Gazette des Campagnes.

21 juin 1888.—4

LES
Célèbres Lunettes
DE



B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale:

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache-laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.